



*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 10 octobre 2016

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	492 863 741 R.C.S. Pontoise
<i>Date d'immatriculation</i>	18/06/2013
<i>Transfert du</i>	R.C.S. de Versailles en date du 13/06/2013
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>MILLOR</b>
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Capital social</i>	15 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	6 Rue AUGUSTE RENOIR 95370 Montigny-lès-Cormeilles
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 24/11/2105
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

***Gérant***

<i>Nom, prénoms</i>	FAROOQ Azhar
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 12/08/1992 à MANDI BAHAUDDIN (PAKISTAN)
<i>Nationalité</i>	Pakistanaise
<i>Domicile personnel</i>	3 Rue FERON BOUSSELY 95130 Franconville la Garenne

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	6 Rue AUGUSTE RENOIR 95370 Montigny-lès-Cormeilles
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	PEINTURE PLOMBERIE ELECTRICITE REVETEMENT DE SOL ET TOUS TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE MAINTENANCE ET DE MANUTENTION SECRETARIAT LE CONSEIL LA SAISIE INFORMATIQUE ET TOUS TRAVAUX ADMINISTRATIFS IMPORT EXPORT
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/10/2006
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Mention n° 15955 du 18/06/2013 La société ne conserve aucune activité à son ancien siège

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Urssaf Ile-de-France  
93518 Montreuil Cedex

A MONTREUIL, le 18/11/2016

**POUR NOUS CONTACTER**

Courriel: <http://www.contact.urssaf.fr>  
Tel.: 3957

**RÉFÉRENCES**

N°SIREN 492863741

Page 1/2

**CADRE LÉGAL**

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

**CODE DE SÉCURITÉ**

KRWSTJOT6VE1F8G

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

SARL MILLOR  
6 RUE AUGUSTE RENOIR  
95370 MONTIGNY LES CORMEILLES

**OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

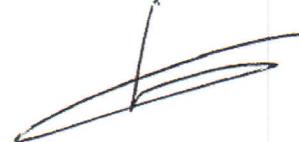
J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,  
Le Directeur

Philippe Renard



## ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

2/2

## CODE DE SÉCURITÉ

KRWSTJOT6VE1F8G

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

SARL MILLOR  
6 RUE AUGUSTE RENOIR  
95370 MONTIGNY LES CORMEILLES

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 5 salariés,
- pour une masse salariale de 9474 euros,
- au titre du mois de septembre 2016,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	NUMÉRO SIRET
6 RUE AUGUSTE RENOIR 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES	49286374100038

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

## ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS\* à la date du 30/09/2016.

Fait à : MONTREUIL  
le : 18/11/2016

Le Directeur  
ou son délégué

Philippe Renard



\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.



SERVICE ADHERENT

42702800L

## ATTESTATION

Valable du 15 Novembre 2016 au 3 Février 2017

Délivrée à l'entreprise :

SOC MILLOR  
6 RUE AUGUSTE RENOIR  
95370 MONTIGNY LES CORMEILLES

Je soussigné, Patrick CURIS, Directeur Général de la Caisse de Congés Intempéries BTP de l'Ile de France, 22, rue de Dantzig, PARIS 15e certifie que cette entreprise:

- est affiliée à notre caisse, sous le N° 427028 depuis le 16 mars 2012
- est à jour de ses cotisations **du 3ème trimestre 2016** exigibles au 31 octobre 2016
- a déclaré un effectif de 8 salariés pour cette période
- nous a bien adressé ses déclarations de salaires et réglé ses cotisations notamment celles:
  - des Congés Payés
  - du Chômage-Intempéries

Fait à Paris, le 15 Novembre 2016

*Le Directeur Général*

Patrick CURIS

N° Authentification: **W96302**

permettant à votre donneur d'ordre de vérifier l'authenticité de cette attestation en saisissant ce numéro sur la page d'accueil de notre site [www.cibtp-idf.fr](http://www.cibtp-idf.fr)

---

22 rue de Dantzig - 75756 PARIS CEDEX 15  
N° SIRET : 78462134400018





MI LLOR

Paris, le 7 Novembre 2016

6 RUE AUGUSTE RENOIR

95370 MONTIGNY LES CORMEILLES

V/Réf : Siret : **49286374.1-0003.8**  
(À rappeler dans tous nos échanges)

**OBJET : Attestation de cotisations**

**ATTESTATION**

Je, soussigné, atteste que l'entreprise :

- **Raison sociale :** MILLOR
- **Adresse :**  
6 RUE AUGUSTE RENOIR  
95370 MONTIGNY LES CORMEILLES
- **Numéro de Siret :** 49286374.1-0003.8

a souscrit :

- un contrat retraite à **BTP-RETRAITE**,
- un contrat prévoyance auprès de **BTP-PREVOYANCE**.

et qu'en tenant compte des éléments connus à cette date, elle est à jour des cotisations exigibles au **30.09.2016**.

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

Paris, le 7 Novembre 2016



Maryline DUFOUR  
Directrice régionale

GEO  
COU

PRO BTP, le groupe paritaire de protection sociale à but non lucratif, au service du bâtiment et des travaux publics  
BTP-PREVOYANCE, Institution de prévoyance du bâtiment et des travaux publics, institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité Sociale  
7 rue du Regard-75006 Paris-SIREN 784 621 468

RETRAITE  
PRÉVOYANCE  
SANTÉ  
ÉPARGNE  
ASSURANCES  
VACANCES  
ACTION SOCIALE

**PRO BTP ILE DE FRANCE CENTRE**  
CS 11136  
75545 PARIS CEDEX 11  
Accueil au 01 40 31 38 40

Internet [www.probtp.com](http://www.probtp.com)





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

ANNEE 2016

Situation au 31-12-2015

Numéro de délivrance : 2873981

La société désignée ci-dessous :

**DENOMINATION DE LA SOCIETE :**  
SARL MILLOR

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :**  
6 RUE AUGUSTE RENOIR  
95370 MONTIGNY LES CORMEILLES

**N° SIREN :** 492863741

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes lui incombant au 31-12-2015 :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA<sup>(1)</sup>
- Paiement de l'impôt sur les sociétés<sup>(1)</sup>

Date : le 04/02/2016

Service gestionnaire :

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES ARGENTEUIL  
36 AVE VERDUN  
BP 707 95107 ARGENTEUIL CEDEX  
LU-MA-VE:8H45-12H15/13H30-16H  
ME-JE:8H45-12H15 AVEC/SANS RDV  
01 39 96 35 73  
[SIE.ARGENTEUIL@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR](mailto:SIE.ARGENTEUIL@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR)

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.





**ATTESTATION D'ASSURANCE  
RESPONSABILITE DECENTNALE**  
Fonctionnant selon les règles de la capitalisation

**Contrat ASSURANCE CONSTRUCTION  
des professionnels du bâtiment**

MILLOR  
6 RUE AUGUSTE RENOIR  
95370 MONTIGNY LES CORMEILLES

**Attestation valable \* pour tout chantier ouvert entre le 01/01/2016 et le 31/12/2016.**

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que le client MILLOR est assuré sous le numéro 178182190 A 001 et qui exécute des travaux de construction dans le cadre des activités suivantes :

- 3940 ELECTRICIEN DU BATIMENT Tension jusqu'à 20.000 V exclusivement\*\*\*\*\*
- 3231 REVETEMENT PLASTIQUE OU TEXTILE A l'exclusion des revêtements de sols plastiques coulés.\*\*\*\*\*
- 3313 PLOMBIER Travaux d'étanchéité occasionnels limités à 150m2.\*\*\*\*\*
- 3413 IMPERMEABILITE DES FACADES\*\*\*\*\*
- 3638 CHAUFFAGISTE SANS GEOTHERMIE\*\*\*\*\*

Se référer à l'annexe jointe avec ce document pour les activités tolérées.

est garanti, lorsque sa responsabilité découlant des articles 1792 et 1792-2 du code civil est engagée, par un contrat conforme aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'assurance obligatoire dans le domaine de la responsabilité décennale. Sont comprises :

- la garantie effondrement avant réception,
- la garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables,
- la responsabilité civile du client dans le cas où celle-ci serait engagée en qualité de sous-traitant vis à vis du locateur d'ouvrage titulaire du marché ou d'un autre sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-3 du code civil et les textes légaux ou réglementaires pris pour leur application.

Ces garanties sont accordées aux conditions complémentaires et cumulatives suivantes :

Pour des interventions sur des chantiers dont le coût total prévisionnel de construction tous corps d'état HT, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à 15 000 000 €.

Lorsque le marché du client (hors taxes) ne dépasse pas 600 000 €

Pour des travaux de technique courante, c'est-à-dire :

- des travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des règles professionnelles figurant sur l'annexe 2 de la liste C2P. (1)
- des procédés ou produits ayant fait l'objet au jour de la passation du marché :
  - d'un Agrément Technique Européen (ATE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA) ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P au jour de la passation du marché (2)
  - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable
  - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité

(1) Les Règles professionnelles figurant sur l'annexe 2 de la liste C2P (Commission Prévention Construction de l'Agence Qualité Construction) sont consultables sur [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com).

(2) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'Agence Qualité Construction ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

En dehors de l'une de ces limites, l'assuré doit déclarer le chantier concerné à son assureur.



N° de client : 178182190 A  
Nom : MILLOR

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

\* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

*Attention : document original établi en un seul exemplaire, à photocopier à chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.*

Fait à Niort, le 29/01/2016  
Pour MAAF ASSURANCES S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Stéphane Duroule".

Stéphane Duroule  
Directeur général

**MAAF Assurances S.A.**

Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé  
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z  
N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580  
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - [www.maafr](http://www.maafr)



N° de client : 178182190 A  
Nom : MILLOR

## ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE

### COMPLÉMENT SUR VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

#### 3940 ELECTRICIEN DU BATIMENT :

Cette activité comprend les travaux de :

- INSTALLATION DE VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE DOUBLE OU SIMPLE FLUX EN MAISON INDIVIDUELLE
- installation de chauffage électrique intégré au sol ou plafond,
- réalisation d'automatisme de portes et portails

#### 3231 REVETEMENT PLASTIQUE OU TEXTILE :

Cette activité comprend les travaux de :

- pose collée ou flottante de parquets ou revêtements de sol à base de bois,
- préparation des supports par ragréage d'une épaisseur n'excédant pas 8 mm

#### 3313 PLOMBIER :

Cette activité comprend les travaux de :

- POSE DE CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES SOUS AVIS TECHNIQUE OU PASS'INNOVATION, POUR L'EAU CHAUDE SANITAIRE D'UNE SURFACE MAXIMUM DE 10 M2 PAR CHANTIER
- installation des canalisations de gaz,
- pose sans conception de réseaux de sprinklers et de RIA,
- raccordement de récupérateurs d'eau de pluie enterrés ou non réservés à un usage privé et externe

#### 3413 IMPERMEABILITE DES FACADES :

Cette activité comprend les travaux de :

- APPLICATION DE REVETEMENTS D'IMPERMEABILITE DE CLASSE I1, I2, I3, ET D'ETANCHEITE DE CLASSE I4
- CALFEUTREMENT DE JOINTS DE CONSTRUCTION AUX FINS D'ETANCHEITE A L'EAU ET A L'AIR
- application de peintures de traitement et/ou de protection antirouille
- application de Revêtements Plastiques Epais (RPE) ou Revêtements Semi Epais (RSE)
- réalisation des bandes-joints pour plaques de plâtre
- application de lasures

#### 3638 CHAUFFAGISTE SANS GEOTHERMIE :

Cette activité comprend les travaux de :

- installations de chauffage avec chaudières tous combustibles et pompes à chaleur,
- réalisation de planchers chauffants à circulation d'eau,
- réalisation d'installations de climatisation et de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple ou double flux,
- pose de poêles à bois,
- pose de tubages métalliques

La présente annexe est indissociable de l'attestation d'assurance responsabilité décennale éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.



N° de client : 178182190 A  
Nom : MILLOR

Loi informatique et Libertés : Vos informations personnelles sont destinées à MAAF Assurances SA, responsable du traitement, à des fins de gestion et de suivi de vos contrats, d'analyse et d'exploitation commerciale. Ces données pourront être transmises aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Elles pourront être transmises aux entités du Groupe Mutual MAAF, aux partenaires contractuellement liés, à des organismes professionnels et à un tiers certificateur en cas de signature dématérialisée. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition notamment en cas de prospection sur les informations vous concernant, par courrier : MAAF Assurances SA - Coordination Informatique et Libertés - Chauray - 79036 NIORT ou par email : coordinateur.cnil@maaf.fr. Les appels téléphoniques peuvent faire l'objet d'une double écoute et d'un enregistrement à des fins de formation et d'amélioration de nos services sauf opposition de votre part lors de l'appel.

Réf : 178182190 29/01/2016 14:17:56

4/4

**MAAF Assurances S.A.**

Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé  
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z  
N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580  
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - [www.maaf.fr](http://www.maaf.fr)

## ATTESTATION D'ASSURANCE



MILLOR  
6 RUE AUGUSTE RENOIR  
95370 MONTIGNY LES CORMEILLES

Valable \* pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Contrat Multirisque Professionnelle : 78182190 A 001

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que le client MILLOR est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour les activités suivantes :

- PEINTURES DECORATIVES Au titre de l'activité PEINTURES DECORATIVES, vous bénéficiez d'une garantie BONNE TENUE PEINTURES de 2 ans selon les conditions et limites prévues par l'intercalaire du même nom joint en complément de votre contrat MULTIPRO.
- REVETEMENT PLASTIQUE-TEXTILE(POSE) A l'exclusion des revêtements de sols plastiques coulés.
- PLOMBIER SANS MAG.VENTE Travaux d'étanchéité occasionnels limités à 150m2.
- IMPERMEABILITE DES FACADES
- CHAUFFAGISTE SANS GEOTHERMIE
- ELECTRICIEN DU BATIMENT Tension jusqu'à 20.000 V exclusivement.

*Se référer à l'annexe jointe avec ce document pour les activités tolérées.*

Ce contrat garantit, dans la mesure des maxima ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
<b>RESPONSABILITE CIVILE AVANT LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX</b>	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	4 573 471 €
DONT :	
- Dommages corporels	4 573 471 €
- Dommages matériels garantis et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire	1 524 491 € dont 152 450 € pour les dommages immatériels
EXCEPTION :	
- Dommages aux biens confiés survenus dans l'enceinte de l'entreprise	15 245 € dont 763 € pour les espèces, billets de banque, titres, pierres précieuses, perles, bijoux, métaux précieux
- Vol par les préposés	15 245 €



N° de client : 178182190 A  
Nom : MILLOR

RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) y compris l'intoxication alimentaire	1 524 491 € limité à 1 524 491 € par année d'assurance
Atteinte accidentelle à l'environnement :	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	152 450 € limité à 304 899 € par année d'assurance
DEFENSE DE VOS INTERETS	
- Défense	Sans limitation de somme pour notre action et application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins
- Recours	Application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

\* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui intervientrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 29 janvier 2016  
Pour MAAF ASSURANCES S.A.

**Attention:** document original, établi en un seul exemplaire.  
à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.

Stéphane Duroule

Directeur général

Réf : 178182190 29/01/2016 14:17:41

2/4

**MAAF Assurances S.A.**  
Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé  
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z  
N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580  
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - [www.maafr.fr](http://www.maafr.fr)



N° de client : 178182190 A  
Nom : MILLOR

## ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

### COMPLÉMENT SUR VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

#### 3222 PEINTURES DECORATIVES :

- Cette activité comprend les travaux de :
- pose de papiers peints ou plastifiés
  - pose de tissus tendus ou collés
  - pose de toile fibre de verre
  - réalisation d'enduits décoratifs à l'ancienne en intérieur
  - réalisation des bandes-joints pour plaques de plâtre
  - application de Revêtements Plastiques Epais (RPE) ou Revêtements Semi Epais (RSE), des classes D1, D2 ou D3, à vocation exclusivement décorative (norme NF P 84-403)
  - remplacement de vitres d'une surface maximum de 1 m<sup>2</sup>

#### 3231 REVETEMENT PLASTIQUE-TEXTILE(POSE) :

- Cette activité comprend les travaux de :
- pose collée ou flottante de parquets ou revêtements de sol à base de bois,
  - préparation des supports par râgrage d'une épaisseur n'excédant pas 8 mm

#### 3313 PLOMBIER SANS MAG.VENTE :

- Cette activité comprend les travaux de :
- POSE DE CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES SOUS AVIS TECHNIQUE OU PASS'INNOVATION, POUR L'EAU CHAUX SANITAIRE D'UNE SURFACE MAXIMUM DE 10 M<sup>2</sup> PAR CHANTIER
  - installation des canalisations de gaz,
  - pose sans conception de réseaux de sprinklers et de RIA,
  - raccordement de récupérateurs d'eau de pluie enterrés ou non réservés à un usage privé et externe

#### 3413 IMPERMEABILITE DES FACADES :

- Cette activité comprend les travaux de :
- APPLICATION DE REVETEMENTS D'IMPERMEABILITE DE CLASSE I1, I2, I3, ET D'ETANCHEITE DE CLASSE I4
  - CALFEUTREMENT DE JOINTS DE CONSTRUCTION AUX FINS D'ETANCHEITE A L'EAU ET A L'AIR
  - application de peintures de traitement et/ou de protection antirouille
  - application de Revêtements Plastiques Epais (RPE) ou Revêtements Semi Epais (RSE)
  - réalisation des bandes-joints pour plaques de plâtre
  - application de lasures
  - application de peintures décoratives
  - pose de papiers peints ou plastifiés
  - pose de tissus tendus ou collés
  - pose de toile fibre de verre
  - réalisation d'enduits décoratifs à l'ancienne en intérieur
  - remplacement de vitres d'une surface maximum de 1 m<sup>2</sup>

#### 3638 CHAUFFAGISTE SANS GEOTHERMIE :

- Cette activité comprend les travaux de :
- installations de chauffage avec chaudières tous combustibles et pompes à chaleur,
  - réalisation de planchers chauffants à circulation d'eau,



N° de client : 178182190 A  
Nom : MILLOR

- réalisation d'installations de climatisation et de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple ou double flux,
- pose de poêles à bois,
- pose de tubages métalliques

3940 ELECTRICIEN DU BATIMENT :

Cette activité comprend les travaux de :

- INSTALLATION DE VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE DOUBLE OU SIMPLE FLUX EN MAISON INDIVIDUELLE
  - installation de chauffage électrique intégré au sol ou plafond,
  - réalisation d'automatisme de portes et portails,
  - ainsi que :
  - pose d'antennes ou paratonnerres, relais pour téléphone mobile,
  - installation de câbles vidéo,
  - pose occasionnelle de panneaux photovoltaïques sans intégration en couverture pour une surface maximum de 50 m<sup>2</sup> par chantier
  - pose occasionnelle d'alarmes

La présente annexe est indissociable de l'attestation d'assurance éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.

**Loi informatique et Libertés** : Vos informations personnelles sont destinées à MAAF Assurances SA, responsable du traitement, à des fins de gestion et de suivi de vos contrats, d'analyse et d'exploitation commerciale. Ces données pourront être transmises aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Elles pourront être transmises aux entités du Groupe Mutual MAAF, aux partenaires contractuellement liés, à des organismes professionnels et à un tiers certificateur en cas de signature dématérialisée. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition notamment en cas de prospection sur les informations vous concernant ; par courrier : MAAF Assurances SA - Coordination Informatique et Libertés - Chauray - 79036 NIORT ou par email : [coordonnateur.cnil@maaf.fr](mailto:coordonnateur.cnil@maaf.fr). Les appels téléphoniques peuvent faire l'objet d'une double écoute et d'un enregistrement à des fins de formation et d'amélioration de nos services sauf opposition de votre part lors de l'appel.

Réf : 178182190 29/01/2016 14:17:41

4/4

**MAAF Assurances S.A.**

Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé  
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z  
N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580

Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - [www.maaf.fr](http://www.maaf.fr)